

DISPOSITIONS PARTICULIÈRES APPLICABLES
AU MASTER 1 DROIT DES AFFAIRES - DROIT ET GESTION DES RISQUES EMERGENTS
Année 2026-2027

Enseignement	Nombre d'heures d'enseignement	ECTS	Modalités de contrôle des connaissances
Semestre 1			
UE 1 : Cours magistraux obligatoires			
Comptabilité	30 H	4	QCM
Droit de la concurrence	30 H	4	Écrit 1h30 (sans TD)
Fiscalité des entreprises	30 H	4	Écrit 1h30 (sans TD)
Droit des sûretés	30 H	3	QCM 30min
Environnement des risques émergents	20 H	4	Terminal de 3h
UE 2 : Cours magistraux spécialisés			
Droit financier approfondi Droit institutionnel bancaire et financier	20 H	2	Écrit 1h
Droit des assurances	20 H	2	QCM 30min
UE 3 : Travaux dirigés			
Environnement des risques émergents	15 HETD	2	Contrôle continu du semestre
UE 4 : Maîtrise langue étrangère			
Anglais TD	15 HETD	2	Contrôle continu du semestre
UE 5 : Libre			
Droit international privé	30 H	3	Écrit 1h30 (sans TD)
TOTAL SEMESTRE 1	240 H	30	

Semestre 2			
UE 1 : Cours magistraux obligatoires			
Fiscalité de l'entreprise	30 H	4	Écrit 1h30 (sans TD)
Droit des entreprises en difficulté	30 H	3	Écrit 1h30 (sans TD)
Financement des entreprises	30 H	4	Écrit 1h30 (sans TD)
Droit du numérique	20 H	4	Écrit 1h30
Environnement des risques émergents	30 H	4	Terminal de 3h
UE 2 : Cours magistraux spécialisés			

Contrats d'affaires	20 H	2	Écrit de 2h
Propriété industrielle	30 H	2	Écrit 1h30 (sans TD)
UE 3 : Travaux dirigés			
Environnement des risques émergents	15 HETD	2	Contrôle continu du semestre
UE 4 : Maîtrise langue étrangère			
Anglais (TD)	15 HETD	2	Contrôle continu du semestre
UE 5 : Libre			
Droit patrimonial de l'entrepreneur	30 H	3	Écrit 1h30 (sans TD)
TOTAL SEMESTRE 2	250 H	30	

« Règlement adopté par la commission de la formation et de la vie universitaire du 5 mai 2026 »

« Le présent règlement est applicable aux étudiants du Master au titre de l'année universitaire 2026-2027 »